Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Offre d'achat valeur légale

Par vm02

Bonjour,

D'un point de vue légale, une offre dachat écrite acceptée par le vendeur. Engage t'elle le vendeur à vendre son bien ? Si il change d'avis ou demande plus d'argent que ce qui est convenu sur l'offre signée , l'acquéreur à t'il un recours ou des droits ?

Merci

Par janus2

Bonjour,
Oui, une offre d'achat contresignée par le vendeur l'engage, à condition que cette offre soit correctement rédigée et comporte les mentions obligatoires :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2753]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2753[/url]